



## ***Un nouveau rapport AFD/OCDE***

### ***Resserrer les liens avec les diasporas: Panorama des compétences des migrants 2015***

**Mardi 3 novembre 2015, 11 heures**

Des changements substantiels se sont produits en matière de migrations internationales dans la dernière décennie, selon un nouveau rapport AFD/OCDE. *Resserrer les liens avec les diasporas- Panorama des compétences des migrants 2015* propose le profil des diasporas le plus à jour et le plus complet.

Il montre que la migration hautement qualifiée à destination des pays de l'OCDE a augmenté de 72% entre 2000/01 et 2010/11 et que certains pays et régions d'origine ont été plus affectés que d'autres par cette tendance. Bien que ceci puisse représenter un défi et un risque pour certains pays d'origine, notamment les pays en développement, il peut aussi constituer un atout majeur si les pays collaborent avec leur diaspora et mobilisent leurs compétences en faveur du développement.

Le rapport AFD/OCDE analyse les données les plus récentes disponibles dans les pays de l'OCDE et un certain nombre de pays de destination hors OCDE pour fournir une description détaillée des diasporas de 140 pays: leurs caractéristiques, leur participation au marché du travail, ainsi que leur évolution dans le temps.

Ce nouveau rapport montre qu'il y avait 31 millions d'immigrés ayant un niveau d'éducation élevé dans les pays de l'OCDE en 2010/11 et 4,6 millions de plus dans les pays hors OCDE sélectionnés. Plus de la moitié d'entre eux sont des femmes. Les migrants diplômés du supérieur d'Asie et d'Océanie représentent plus du quart du total de migrants diplômés du supérieur présents dans les pays de l'OCDE. Cependant, l'augmentation la plus importante du nombre de migrants diplômés du supérieur a été enregistrée pour l'Afrique subsaharienne : leur nombre a quasiment doublé entre 2000/01 et 2010/11. Par ailleurs, le Pakistan, la Colombie, la Pologne et la Roumanie font partie des principaux pays d'origine des migrants ayant un niveau d'éducation élevé, et également de ceux qui ont vu la part de leur population émigrée diplômée plus que doubler en 10 ans.

En conséquence, les taux d'émigration des individus les plus diplômés sont en augmentation pour de nombreux pays d'origine, et sont particulièrement élevés pour des petits pays et des États insulaires, notamment dans le Pacifique, les Caraïbes et en Afrique. L'Afrique subsaharienne est la région la plus affectée par le risque de fuite des cerveaux : 13% de ses diplômés du supérieur vivent dans les pays de l'OCDE. Fait plus inquiétant, sur la dernière décennie l'augmentation la plus forte des taux d'émigration des plus diplômés a été observée dans des pays qui étaient déjà particulièrement affectés par ce phénomène au début des années 2000.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les compétences des immigrés ne sont pas pleinement utilisées sur le marché du travail des pays de destination. Le rapport AFD/OCDE indique que près de 8 millions d'immigrés avec un niveau d'éducation supérieur travaillent dans des emplois peu ou moyennement qualifiés. Près de la moitié des migrants diplômés du supérieur originaires d'Amérique Latine et des Caraïbes sont surqualifiés pour leur emploi. De plus, bien que les migrants diplômés du supérieur ont de meilleurs résultats sur le marché du travail que ceux qui ont un niveau d'éducation plus faible, ils ont tout de même été affectés par la récente crise économique, avec des pertes d'emploi particulièrement importantes pour les migrants diplômés du supérieur venant d'Afrique du Nord et du Moyen Orient et d'Afrique subsaharienne.

Les migrations vont se poursuivre, indique le rapport AFD/OCDE. Selon des données récentes issues du Gallup World Poll Survey, dans 150 pays du monde, une personne sur sept aimerait quitter définitivement son pays si elle en avait l'opportunité. L'intention d'émigrer est encore plus forte parmi les jeunes, atteignant ainsi 42% des 15 à 24 ans en Afrique subsaharienne, et 33% pour la région Amérique Latine Caraïbes.

Au regard de ces possibles évolutions, il est nécessaire de mettre en place des politiques et de construire des partenariats entre pays d'origine et de destination qui permettent de mieux gérer la mobilité des compétences et d'exploiter les plus-values des tendances migratoires actuelles et futures, aussi bien pour les migrants que pour les pays d'origine et de destination.